



RÉS!DENCE HABITAT JEUNES ROGER S!DOU

.....
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2011

**LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT,
FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE PYRÉNÉES-OR!ENTALES ,**
1 rue Michel Doutres - 66000 Perpignan
Tél : 04 68 08 11 11
.....

RÉS!DENCE ROGER S!DOU
5 Place Alain Gerbault - 66000 Perpignan
Tél : 04 68 81 44 37

FÉDÉRATION PYRÉNÉES-OR!ENTALES
la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

30 JUIN 2011 : INAUGURATION DE LA RÉSIDENCE ROGER SIDOU

Inaugurée le 30 juin 2011 en présence de Jean-Paul Alduy, Président de la Communauté d'Agglomération Perpignan Méditerranée représentant Jean-Marc Pujol, Maire de Perpignan en sa qualité d'adjoint et de l'OPH Perpignan Méditerranée, de Jacques Marty, Président de la Caisse d'Allocations Familiales, de Hermeline Malherbe, Présidente du Conseil Général, et de Eric Doat, Directeur de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, la Résidence Roger Sidou a accueilli ses premiers résidents le 1er février 2011.

Après avoir réalisé la Mise en Œuvre Urbaine et Sociale, la fédération départementale des Pyrénées Orientales de la Ligue de l'enseignement s'est engagée dans la gestion de cette structure, habilitée à accueillir 90 résidents. La Ligue de l'enseignement des Pyrénées-Orientales est agréée dans le cadre de l'intermédiation locative et de la gestion locative sociale, depuis le 28 décembre 2010.

Le projet va au-delà de l'offre d'une solution logement pour les jeunes puisqu'il intègre une plateforme de services pour le développement d'actions à caractère social et éducatif.

Une équipe de professionnels en charge d'animer cette plateforme de services (accompagnement de chaque jeune dans leur projet professionnel et personnel, animation de la vie démocratique de la structure avec la participation des résidents, propositions d'activités culturelles sportives et de loisirs, permanences d'associations, espaces multimédia, espace d'informations...) a été recrutée.

Cette équipe est composée d'un directeur, d'une assistante d'accueil chargée de la gestion locative, de deux animateurs socio éducatifs (animatrice socio-culturelle et travailleur social), de deux médiateurs de nuit et d'un agent de nettoyage et d'entretien.

Concernant le projet social et éducatif de la structure, citons quelques initiatives et concrétisations réalisées: élection des représentants des résidents, conseil des résidents, accompagnement de jeunes sur le Forum emploi, accueil du Forum logement du Bureau Information Jeunesse, action santé, un atelier du soir « Flash mob » à l'initiative des jeunes pour la Fête de la musique, organisation de la fête des voisins sur l'ensemble de la Résidence Hora Nova, propositions de sorties collectives thématiques (canoë, parc aquatique, grillade...), mise à disposition de la salle polyvalente pour l'organisation d'événements d'associations extérieures....

Cette réalisation a pu voir le jour grâce à une action collégiale de nombreux partenaires, constatant ensemble, les besoins importants du logement pour les jeunes sur le département. L'Office Public de l'Habitat Perpignan Méditerranée, maître d'ouvrage, a acquis ce bâtiment de 80 logements dans la nouvelle résidence Hora Nova à Saint Assisclé, bâtiment loué par la ligue de l'enseignement-Fédération des Pyrénées Orientales, avec un bail d'une durée de 15 ans.

Dans une volonté d'un projet partagé, un groupe de pilotage rassemblant les partenaires financiers et les associations se préoccupant du logement autonome des jeunes a été constitué.



EXTRAIT DU DISCOURS D'INAUGURATION DE L'HABITAT JEUNES PAR ROBERT GARCIA, PRÉSIDENT DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES P.O.

«C'est avec une très grande fierté que nous mesurons le chemin parcouru et que nous évaluons la très haute importance de ce moment -oui celui que nous sommes en train de vivre à l'instant- dans la vie de notre Fédération. Alors nous pensons naturellement aux 75 salariés qui travaillent actuellement pour notre entreprise ; nous pensons aussi aux anciens militants laïques qui ont bâti notre Fédération et qui nous ont livré un patrimoine que nous avons su faire prospérer.

Prenant le risque d'en oublier je vais vous citer ceux d'entre eux, aujourd'hui disparus qui, à mes yeux, ont joué un grand rôle dans le développement de nos activités et la promotion de nos idées, de nos valeurs depuis la fin de la deuxième guerre mondiale.

Je suis certain que François REVERTE, Pierre RUL, Jules PICAMAL, Maurice TESTUD, Roger SIDOU, Maurice SANSON, Jean Paul BARBOTEU, Jean MARC... ou encore René GRANGE qui nous a quittés beaucoup trop jeune en ce début d'année seraient fiers de voir que notre Fédération se dote d'un nouveau service, d'un outil qui va encore servir à l'Education des jeunes.

Toutes ces personnes, et bien entendu d'autres, que je n'ai pas citées, mériteraient que nous les honorions pour services rendus à la cause laïque. Nous avons décidé d'en choisir une qui serait de nature à les représenter toutes par son engagement : il s'agit de Roger SIDOU.

(...)

J'ai plaisir à imaginer Roger entrant dans ce bâtiment et croisant tour à tour des jeunes partant au travail ou participant à un forum sur l'emploi, en observant d'autres affairés avec l'un des éducateurs à préparer un entretien d'embauche ou encore à rechercher un logement comme conclusion à leur cursus en notre compagnie. Je vois alors son large sourire éclairer son visage car il reconnaîtrait là la synthèse de ce pour quoi il a milité toute sa vie : la construction de l'individu et du citoyen.

Mais si nous avons l'occasion de rendre hommage à nos anciens, si nous sommes fiers de pouvoir compter un très bel outil de plus dans notre entreprise éducative nous le devons surtout à tous ceux qui nous ont aidé à y parvenir. Nous n'oublions pas que l'état a été le déclencheur de cette initiative et que les administrations de la Cohésion Sociale, de l'Équipement et des Affaires Sanitaires et Sociales nous ont toujours soutenus ; nous tenons également à remercier le Conseil Régional Languedoc Roussillon, la Caisse d'Allocations Familiales, la ville de Perpignan, le Conseil Général des Pyrénées Orientales, le Fonds de Solidarité Logement et la Communauté d'Agglomération Perpignan Méditerranée qui nous ont accompagnés tout au long du parcours et qui ont apporté leur contribution financière. Merci donc aux institutions et aux élus mais aussi à tous ces techniciens et responsables de service qui ont voulu le FJT et qui ont œuvré à la réussite du projet... »



QU'EST CE QU'UNE RÉSIDENCE HABITAT JEUNES ?

Les résidences habitats jeunes sont des résidences sociales agréées par la DDCS et réglementées par le code de la construction.

Notre approche globale de la jeunesse permet une socialisation des jeunes par l'habitat.

Les résidences habitats jeunes mettent à disposition des jeunes des outils pour réussir leur projet de vie :

- ↳ Logements
- ↳ Emploi/formation/services de la vie quotidienne
- ↳ Activités culturelles, de sports et de loisirs

La participation active des jeunes à la construction de leur projet est une dynamique éducative demandée à l'ensemble des professionnels de la résidence, chacun à son niveau et avec ses compétences.

L'ÉQUIPEMENT DE LA STRUCTURE a débuté le 2 janvier 2011 (réception du mobilier, aménagement des logements, aménagement des espaces administratifs, sociaux-éducatifs, salle multimédia, salle polyvalente (réunion et cafétéria, laverie...), elle se terminera au cours du 1^{er} trimestre 2012.

LA MISE EN PLACE ADMINISTRATIVE ET DES OUTILS DE GESTION ont été une priorité pour répondre aux demandes des partenaires, notamment pour garantir un suivi individualisé de chaque jeune, le suivi des paiements, l'analyse quantitative... l'acquisition d'un logiciel de gestion a été nécessaire.

LE RECRUTEMENT ET L'INSTALLATION DE L'ÉQUIPE : le chargé de mission recruté en 2010 pour la finalisation de la MOUS a été confirmé sur le poste de directeur au 1^{er} janvier 2011. Au 1^{er} février, l'agent d'accueil, l'animatrice socio-éducative, l'agent d'entretien et les 2 médiateurs de nuits ont pris leurs fonctions. L'équipe a été complétée au mois de mai par le recrutement d'un éducateur et d'un médiateur de nuit.

LA MISE EN PLACE DU SUIVI INDIVIDUALISÉ DES JEUNES : un organigramme des fonctions a été mis en place pour garantir les missions d'accueil, d'information, d'orientation, de suivi éducatif global personnalisé, de sensibilisation au respect du cadre de vie, à l'hygiène et à la propreté du logement, d'aide à la gestion du budget, d'accompagnement individualisé à la recherche d'emploi, d'accompagnement individualisé à la recherche d'une solution de logement durable, d'accès aux droits (aide administrative...), d'accompagnement à la Citoyenneté et au respect de son environnement, d'un soutien psychologique, de médiatisation relationnelle.

L'ÉQUIPE DE LA RÉSIDENCE

Un directeur
HERVÉ MASSÉ

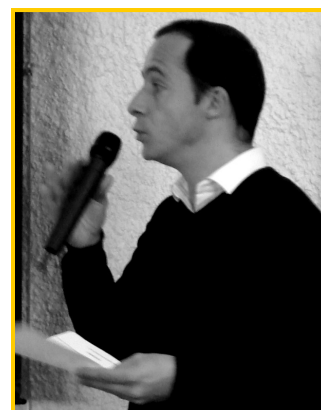
Un agent d'administration et d'accueil
MARTINE VILLOT

Une Animatrice socio-éducative
EMMANUELLE BARRETO

Un Educateur /animateur socio-éducatif
FRANCK PASCUAL

Un Agent d'entretien
MOHAMED BENKAMLA

Trois Médiateurs
HAMZA BOUAZIZ, TAHAR TEDJANI, RAMI BELFERRAG



LA LIGUE S'ENGAGE POUR :

↳ **CONTRIBUER À L'AUTONOMIE, À L'APPRENTISSAGE DE LA VIE EN SOCIÉTÉ,**

↳ **CONTRIBUER À LA CONSTRUCTION D'UN ESPRIT CRITIQUE ET AUTONOME NÉCESSITANT L'ACCÈS À DES ESPACES PERMETTANT À CHAQUE JEUNE D'ÊTRE ACTEUR ET DONC DE S'INSCRIRE DANS UNE DÉMARCHE ACTIVE,**

↳ **RECONNAITRE LES JEUNES EN TANT QUE CITOYENS À PART ENTIÈRE ET MÉRITANT DES ACCOMPAGNEMENTS DIFFÉRENCIÉS EN FONCTION DE LEURS BESOINS ET PROJETS RESPECTIFS.**

LES PRINCIPAUX PARTENAIRES

La Caisse d'allocations familiales des P.O., Le Conseil Général des Pyrénées-Orientales, la Communauté d'Agglomération Perpignan Méditerranée, la Ville de Perpignan, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, le Groupement d'Intérêt Public pour la gestion du Fonds Solidarité Logement, la Mission Locale jeunes, le Bureau Information Jeunesse.

La résidence est membre des Unions Nationale et Régionale pour l'Habitat Jeunes (UNHAJ, URHAJ)



POUR LE FINANCEMENT DU BÂTI

- * Office Public de l'Habitat Perpignan Méditerranée
- * Caisse d'Allocations Familiales des Pyrénées Orientales
- * CILEO Languedoc Roussillon
- * Groupe Caisse des Dépôts
- * Ville de Perpignan
- * Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération
- * Conseil Général des Pyrénées Orientales
- * Conseil régional Languedoc Roussillon
- * Etat

POUR LE FINANCEMENT DE L'ÉQUIPEMENT

- * Caisse d'Allocations Familiales des Pyrénées Orientales
- * Ville de Perpignan
- * Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération
- * Groupement d'Intérêt Public « politiques de solidarités en matière de logement » dit GIP/PSL II
- * Conseil Général des Pyrénées Orientales

POUR LE FINANCEMENT DE PROJET SOCIO ÉDUCATIF

- * Caisse d'Allocations Familiales
- * Ville de Perpignan
- Conseil Général
- * Groupement d'Intérêt Public « politiques de solidarités en matière de logement » dit GIP/PSL II
- * FONJEP
- * Directions Départementale et Régionales de la Cohésion Sociale

LES CONVENTIONS PARTENARIALES

La convention avec la Caisse d'Allocations familiales des Pyrénées-Orientales :

La CAF poursuit une politique d'action sociale pour :

- ↳ Améliorer la vie quotidienne des familles par une offre adaptée de services et d'équipements
- ↳ L'action sociale des CAF soutient fortement la fonction socio éducative des résidences Habitat jeunes, à travers notamment la Prestation Socio Educative (PSE).

Cela traduit donc une volonté politique de faciliter l'accès des jeunes adultes à l'autonomie au-delà de la fonction habitat et aide les résidences habitat jeunes qui développent un projet social fort avec des personnels qualifiés. Nous avons signé en 2011 notre première convention partenariale sur 3 ans avec la CAF.

Les autres conventions partenariales :

- * La convention de financement du FSL ASLL / hébergement temporaire 2011, avec le GIP/PSL II.
- * La convention d'objectifs avec le Conseil Général des PO.
- * La convention d'objectif avec la ville de Perpignan.
- * La convention Aide à la Gestion Locative et Sociale (AGLS) avec la DRJSCS
- * La convention Allocation Logement Temporaire (ALT) avec la DDCS.
- * Le Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire (FONJEP)

COMPOSITION DU COMITÉ DE PILOTAGE ANIMÉ PAR LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES P.O.

Au titre des institutions

- ↳ La Ville de Perpignan
- ↳ La Caisse d'Allocations familiales des P.O.
- ↳ Le Conseil Général des Pyrénées-Orientales
- ↳ Le GIP / PSL 2
- ↳ Perpignan Méditerranée Communauté d'Agglomération
- ↳ Direction Départementale de la Cohésion sociale

Au titre des bailleurs

- ↳ Office Publique de l'Habitat Perpignan Méditerranée

Au titre des associations

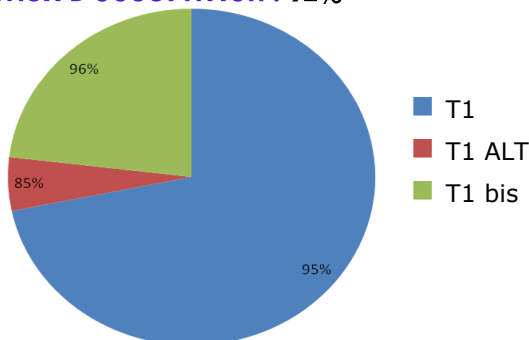
- ↳ Mission locale jeunes
- ↳ Bureau Information Jeunesse

LA RÉSIDENCE EN QUELQUES CHIFFRES DEPUIS SON OUVERTURE

NOMBRE DE STUDIOS :

70 T1, 10 T1bis (destinés aux couples) **SOIT 90 PLACES**

TAUX D'OCCUPATION : 92%



NOMBRE TOTAL DE DEMANDES DE LOGEMENT : 266

- ↪ 108 demandes sans suite
- ↪ 28 demandes refusées
- ↪ 2 demandes ajournées
- ↪ 3 demandes en attente

143 ADMISSIONS / 45 DÉPARTS

LES RÉSIDENTS ACCUEILLIS :

143 DONT 64 FEMMES, 79 HOMMES

- ↪ 75% ont entre 18 et 25 ans, 15% ont plus de 25 ans.
- ↪ 76% des résidents résidaient auparavant dans le département.
- ↪ 86% des jeunes sont salariés (es) ou dans un parcours professionnel (dont 21% à la recherche d'un emploi, indemnisé ou non).
- ↪ 14 % sont étudiant(e)s.
- ↪ 51,5 % des résidents sollicitent un hébergement, principalement, pour se rapprocher de leur lieu d'activité professionnelle ou d'études.



« La réflexion qui a abouti à la création du foyer a duré une dizaine d'années. Depuis longtemps, on savait qu'il y avait un besoin de logements pour les jeunes, et que celui-ci se doublait d'un besoin d'accompagnement. Consciente de cette problématique, la Ligue de l'enseignement des PO (anciennement FOL 66) s'est portée volontaire pour mettre en œuvre ce projet qui s'inscrit dans sa philosophie et porte des valeurs telles que la mixité, l'intégration et la laïcité. En intervenant auprès des jeunes adultes, cette association s'inscrit dans la continuité de l'action qu'elle mène auprès des enfants et des adolescents, par le biais de plusieurs services (culture, loisirs et vacances, UFOLEP, USEP). Cette réalisation était très attendue des jeunes bien sûr, mais également des professionnels (travailleurs sociaux, associations ...) du département car ils avaient très peu de solutions.

Les Caf et les Foyers de jeunes travailleurs sont très liés pour des raisons historiques, et la collaboration a été forte. Je souligne d'ailleurs, chez les différents partenaires, la qualité des techniciens qui ont travaillé sur ce projet et continuent de le porter.

Après un an de fonctionnement on peut dire que la Résidence a rencontré le succès et que la première année a été positive, sans problème majeur au niveau collectif. Le public l'a connue essentiellement par le bouche à oreille et par internet.

Elle est remplie depuis son ouverture, mais le turnover permet de proposer des logements régulièrement (les délais d'attente sont de 1 à 3 mois). Certains résidents sont là depuis l'ouverture, d'autres restent peu de temps. 143 jeunes ont été accueillis en 2011 et 250 demandes ont été formulées. Toutefois, la possibilité d'accueil pour les couples est moins connue que l'accueil des personnes seules. 82% des jeunes logés sont en dessous du seuil de pauvreté. 67% des résidents étaient déjà dans le département au moment de leur demande.

Nous travaillons avec les partenaires qui interviennent dans le domaine du logement et pour qui la Résidence est un outil supplémentaire (Mlj, Bij, travailleurs sociaux ...).

La notion de logement transitoire dans le parcours résidentiel est essentielle pour nous. Il est important de fournir un cadre qui favorise la flexibilité car dans leur parcours, les jeunes ont besoin de rentrer et de sortir facilement du logement. C'est particulièrement le cas pour les jeunes qui débutent dans la vie professionnelle (changement de cellule familiale, revenus faibles, emplois précaires ...).

Favoriser la cohabitation de 90 jeunes demande un investissement spécifique dans l'accompagnement social. Au delà du logement, il est fondamental de développer un projet socio-éducatif autour de la structure. Nous intervenons dans la « construction du jeune adulte » et il s'agit pour nous d'apprendre aux jeunes qui résident ici à se protéger et à ne pas avoir peur de son environnement. Nous avons un rôle important à jouer en matière d'information en lien avec le logement (droits locatifs, gestion quotidienne du logement ...), mais nous intervenons également sur des thématiques plus larges telles que la prévention routière, la santé, l'emploi, l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs.

Nous gardons toujours à l'esprit que le logement est, pour nous, un support, pas une finalité, et que c'est le projet socio-éducatif qui intègre en particulier la dimension de l'insertion sociale et professionnelle ».

Hervé MASSE, directeur de la Résidence

Interview réalisée par Mme MASSON pour la Caisse d'Allocations Familiales des P.O.

« ... On est tous jeunes mais on vient d'horizons différents avec des mentalités différentes. Certains sont dans la résidence pour un temps très court, d'autres restent plus longtemps. La diversité fait la richesse et l'intérêt de la résidence. On a un peu l'impression de vivre ensemble, d'être solidaires, tout en étant indépendants. »

Extrait de l'interview réalisé par la C.A.F. des P.O. de Jérémie HOFFMAN, habitant et vice-président du comité de résidents

L'ÂGE DES RÉSIDENTS

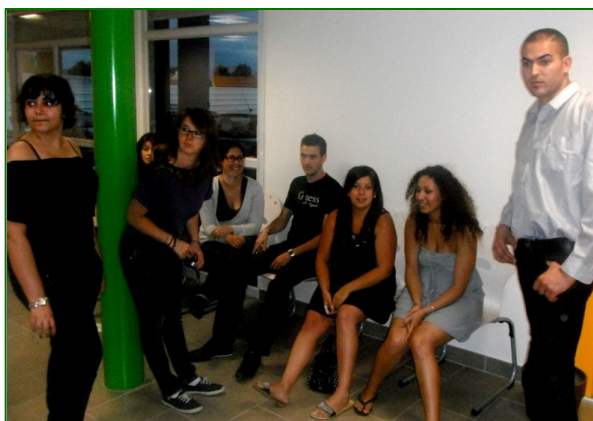
AGES	NOMBRE	RÉPARTIT° PAR GROUPE	%
18 ans	7	36	27%
19 ans	13		
20 ans	16		
21 ans	24	88	61%
22 ans	20		
23 ans	16		
24 ans	16		
25 ans	12		
26 ans	7	19	12%
27 ans	6		
28 ans	5		
29 ans	1		
TOTAL	143		100%

↳ 61 % des jeunes accueillis ont entre 21 et 25 ans.

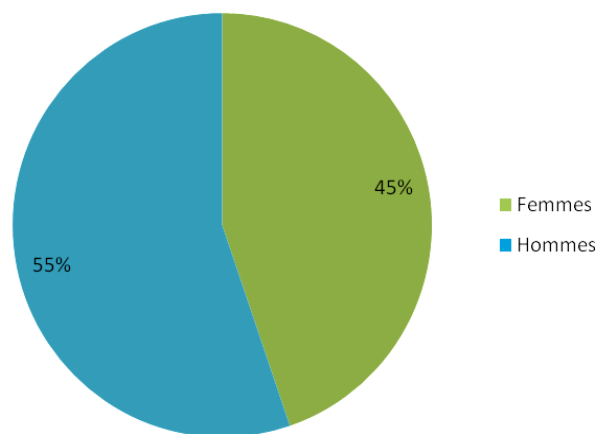
↳ 12 % des résidents ont plus de 25 ans.

Le seuil maximal imposé dans la convention avec la C.A.F. des P.O. pour cette tranche d'âge étant de 25%

Il est également à souligner que 15 demandes de **jeunes mineurs** ont été formulées.

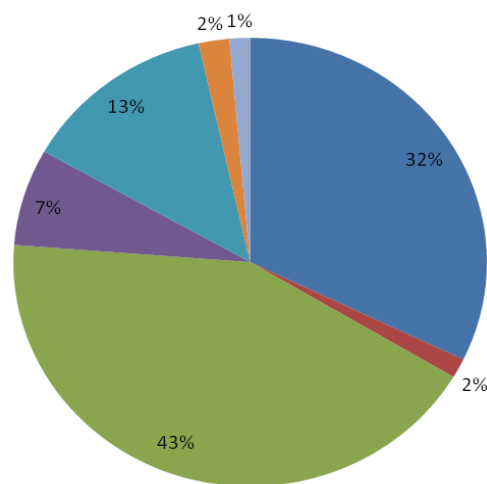


RÉPARTITION PAR SEXE



Un équilibre naturel entre hommes et femmes, sans critère initial de brassage et de mixité à ce niveau.

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



- Perpignan
- Autres communes limitrophes
- Autres communes du département
- Autres départements de la Région
- Autres départements de France
- DOM TOM

L'origine géographique prise en considération est celle référencée juste avant l'arrivée des jeunes.

Les chiffres ne sont pas forcément significatifs de la véritable origine géographique ou la nationalité des résidents. 76 % des jeunes accueillis sont issus du département lors de leur demande et leur admission.

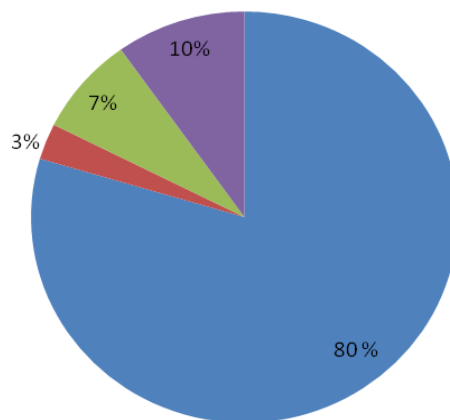
SITUATION PROFESSIONNELLE

SALARIÉS			
CDI à temps plein ou CIE	10	15	34%
CDI à temps partiel	5		
CDD à temps plein ou CIE	6	18	
CDD à temps partiel	8		
Intérimaire	4	16	
Contrat de professionnalisation	3		
Contrat d'apprenti niv V	12		
Contrat d'apprenti niv IV et +	1		
FORMATION PROFESSIONNELLE & AUTRE			
Dispositif aide à l'emploi	3	44	31%
Stagiaire format° prof rémunérée	37		
Stagiaire format° non prof rémunérée	4		
À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI			
Demandeur d'emploi indemnisé	17	30	21%
Demandeur d'emploi non indemnisé	13		
ÉTUDIANT			
Scolaire Enseignement général	2	20	14%
Etudiant Enseignement général	18		
TOTAL		143	100%

NATURE DES RESSOURCES

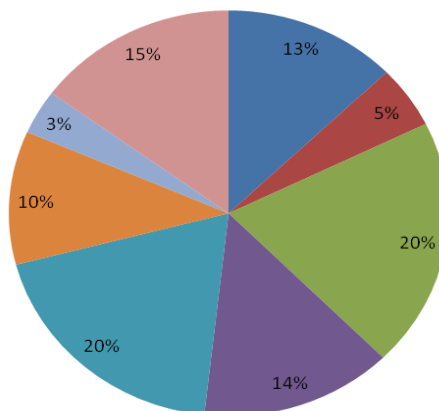
Une grande majorité des résidents ont des ressources liées à leur activité (salaire, allocation chômage, allocations formation...) au moment de leur entrée dans le logement.

3 % d'entre eux bénéficient de ressources relevant de l'aide à la personne (Contrat jeune majeur, Allocation Adulte Handicapé).



- Liées à leur activité : 80%
- relevant d'une aide à la personne : 3 %
- provenant d'un tiers privé : 7 %
- Aucune ressources : 10 %

MONTANT DES RESSOURCES

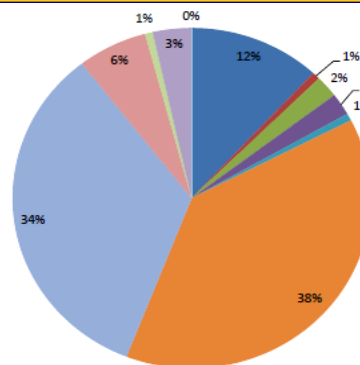


- Moins de 150 € : 13%
- de 151 € à 305 € : 5%
- de 306 € à 460 € : 20%
- de 461 € à 610 € : 14%
- de 611 € à 765 € : 20%
- de 766 € à 915 € : 10%
- de 916 € à 1065 € : 3%
- Plus de 1065 € : 15%





LOGEMENTS ANTÉRIEURS

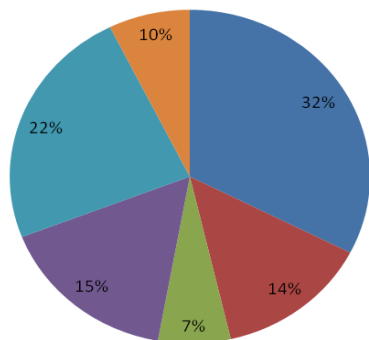


- Logement autonome : 12 %
- Sous location / bail glissant : 1 %
- FJT, résidence sociale : 2 %
- Autre institutions : 2 %
- Hôtel : 1 %
- chez le ou les parents : 38%
- chez un tiers (famille, amis) : 34 %
- CHRS / Accueils d'urgence : 6 %
- Logement très précaire (camping etc.) : 1 %
- Sans logement : 3 %

72 % des résidents étaient hébergés chez les parents ou chez un tiers avant leur arrivée. Seulement 12 % bénéficiaient d'un logement autonome. Pour la plupart des résidents la résidence habitat jeunes est donc leur premier logement.

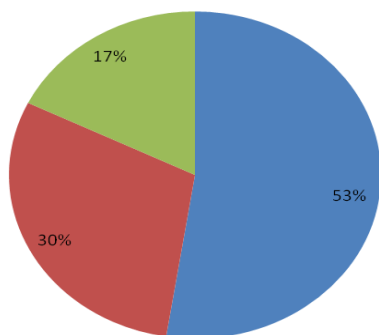
! INFORMATION ET ORIENTATION DU PUBLIC JEUNE

47% des demandes sont à l'initiative des jeunes.
53% des jeunes ont été orientés



- Relation / Bouche à oreille : 32%
- Services Sociaux : 14%
- Ecole / Centre de formation : 7%
- Internet / Média : 15%
- Mission locale jeune : 22%
- B.I.J : 10%

MOTIVATIONS À L'ENTRÉE



- Rap-prochement du lieu de travail, de formation ou d'étude : 53 %
- Etre plus indépendant(e), quitter le milieu familial : 30 %
- Dans l'urgence, après une rupture : 17 %

53 % des résidents sollicitent un hébergement, principalement, pour se rapprocher de leur lieu d'activité professionnelle ou d'étude.

COMMISSION D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS (CAL)

Composée de l'équipe de Direction, de l'animatrice, de l'éducateur, de l'agent d'accueil et d'un membre du Conseil d'Administration de la ligue de l'enseignement des P.O., la commission d'attribution des logements consulte les demandes et les priorise dans la liste d'attente selon les critères suivants :

- ↻ L'urgence de la situation logement.
- ↻ La mixité des publics
- ↻ Les seuils d'alerte d'accueil C.A.F.
- ↻ La date de la demande.



LE DISPOSITIF D'ALLOCATION DE LOGEMENT TEMPORAIRE (ALT) POUR LE LOGEMENT D'URGENCE

La résidence Habitat Jeunes met à disposition 5 logements en ALT.

Leur redevance est en partie financée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS).

Ces 5 logements sont indispensables car ils permettent d'accueillir des jeunes en situation précaire ou en difficulté passagère, sur 3 mois renouvelable une fois.

La Résidence Habitat Jeunes de Perpignan a, ainsi, pu accueillir, en 2011, 16 jeunes en situation de précarité.

Parmi les 10 ménages ayant intégré ce dispositif :

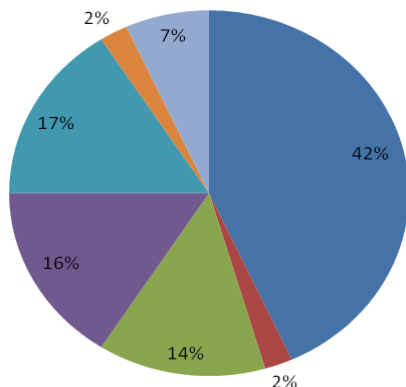
- ↪ 8 résidents ont retrouvé un logement durable (logement autonome, habitat jeunes)
- ↪ 2 résidents ont trouvé une solution provisoire.

La durée de séjour des jeunes sur le dispositif ALT :

- ↪ 1 jeune est resté moins de 15 jours
- ↪ 14 jeunes sont restés entre 15 jours et 6 mois
- ↪ 1 jeune est resté plus de 6 mois

MOTIFS DES DÉPARTS

42 % des jeunes ont quittés la résidence pour se rendre dans un autre département sur un nouveau lieu d'étude, de formation ou de travail.



- Nouveau lieu de travail/d'étude/de formation : 42 %
- Baisse des ressources : 2 %
- Fin de contrat de travail / formation : 2 %
- Pour habiter un logement plus autonome : 16 %
- Changement de situation familiale : 17 %
- Fin de contrat de résidence : 2 %
- Expulsion, rupture de contrat : 7 %



« Je ne partirai pas avant la durée maximale de deux ans car je veux préparer ma sortie. Actuellement je n'ai pas d'emploi, mais j'ai des projets et je vais faire en sorte de retrouver du travail. »

Je crois que pour tous, cette résidence est une chance, parce qu'ailleurs les loyers sont chers et que c'est souvent difficile d'avoir un logement pour des jeunes qui n'ont pas de situation stable ni de garant. La résidence est donc une sécurité pour l'accès et le maintien dans un logement. Être ici nous permet aussi de mettre de l'argent de côté pour d'autres projets (logement à venir, travail ...).

La situation géographique est bonne, également : nous sommes proches de tout, c'est donc plus facile pour la vie courante, et plus économique aussi puisqu'on peut faire beaucoup de choses à pied.

Un autre aspect positif de la résidence est qu'on y trouve une aide pour les démarches administratives, des informations (sécurité routière, planning familial etc.), des activités ... Avec les médiateurs, il y a toujours quelqu'un à l'écoute pour réguler les éventuels problèmes.

On est tous jeunes mais on vient d'horizons différents avec des mentalités différentes. Certains sont dans la résidence pour un temps très court, d'autres restent plus longtemps. La diversité fait la richesse et l'intérêt de la résidence. On a un peu l'impression de vivre ensemble, d'être solidaires, tout en étant indépendants.

Pour faciliter et favoriser la vie de la résidence, nous avons organisé un accueil des nouveaux arrivants. Nous faisons du « porte à porte » pour les accueillir et les informer de façon personnalisée. Cela permet de mieux aller à leur rencontre.

Ici les gens se mélangent plus que dans un habitat classique, il y a donc plus de rencontres mais aussi par conséquent parfois des difficultés de cohabitation.

Par exemple, certaines personnes n'ont jamais vécu seules, de façon autonome, et ne connaissent pas certaines règles essentielles comme par exemple les règles d'hygiène. Cela peut avoir un impact sur toute la résidence. Des initiatives communes se heurtent parfois au problème de l'organisation en groupe.

Finalement, la résidence est un reflet de la vie en société car les personnes qui habitent ici ont toutes des façons de penser et de vivre qui leurs sont propres ... le foyer est en quelque sorte une mini- société qui nous donne une sécurité et la possibilité de préparer la suite plus sereinement.»

Jérémy HOFFMAN,
habitant et vice-président du comité de résidents

Interview réalisée par Mme MASSON pour la Caisse d'Allocations Familiales des P.O.

Tous les jeunes ont des besoins d'accompagnement divers.

Certains ont besoin d'un accompagnement de proximité alors que d'autres nécessitent une simple « veille sociale ». Cela, se construit en fonction de l'évaluation effectuée par l'équipe lors de l'entretien d'admission, après une certaine période d'observation et en fonction de l'évolution du parcours du résident au sein même de la résidence (démarches administratives, logement, emploi...).

Le suivi global personnalisé sur la « première année d'expérimentation » concerne environ 43 jeunes.

HYGIÈNE ET PROPRETÉ DU LOGEMENT

Des visites à domicile sont effectuées, tous les deux mois, dans les 80 logements pour le relevé d'électricité. C'est un outil permettant d'instaurer un travail sur l'hygiène en général, sur l'entretien et la gestion du logement. Cela correspond à 6 visites à domicile par an dans les 80 logements.

Aussi, des visites plus régulières sont instaurées pour les jeunes qui présentent des difficultés quant à ce sujet.

10 jeunes ont été concernés par ces visites à domicile à raison de une fois par mois (soit 120 visites à domicile en 2011).

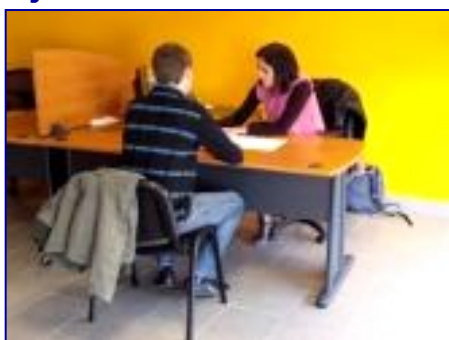
GESTION DU BUDGET

L'assainissement de la situation financière, l'accompagnement à la gestion de budget avec des outils adaptés au niveau de chacun des résidents sont des actions mises en place pour bon nombre de résidents : **40 résidents ont bénéficié d'un « accompagnement budget ».**

RECHERCHE D'EMPLOI

Une des missions principales de l'équipe de la résidence est axée sur la recherche d'emploi. En effet, un accompagnement spécifique est parfois nécessaire au regard des difficultés que rencontrent les jeunes avec notamment, la rédaction de Curriculum Vitae et lettre de motivation, entretien de préparation et de redynamisation.

Accompagnement à la recherche d'emploi (techniques recherche d'emploi, préparation entretien embauche, les postures qui nous trahissent, aide à la lecture des types de contrat de travail, les initiatives à l'emploi CAE, CUI...), de formation et tout ce qui concerne l'activité professionnelle et scolaire. **En 2011, cet accompagnement a concerné 107 jeunes.**



RECHERCHE DE LOGEMENT

La résidence est un logement transitoire étant donné que le séjour ne peut excéder 24 mois. Cependant, la durée moyenne du séjour est de 8 mois (statistique nationale). De ce fait, le travail de sortie de la résidence est tout aussi important que l'accueil et l'accompagnement pendant le séjour.

Un accompagnement individualisé à la recherche de logement est mis en place.

Selon la situation, il est possible soit de constituer une demande d'HLM, soit d'orienter les jeunes sur les dispositifs déjà existants au niveau départemental en ce qui concerne la recherche de logement (BIJ, AIVS, Boutique logement MLJ, notamment).

En 2011, 53 jeunes ont quitté la résidence. Pour 24 d'entre eux un accompagnement ponctuel ou plus conséquent a été mis en place pour la recherche de logement.

L'ACCÈS AUX DROITS (AIDE ADMINISTRATIVE)

Dossier CPAM demande de CMU (10), carte d'identité (4), carte de séjour (4), inscription listes électorales (12), lettre de remise gracieuse (2), lettre de démission (1), inscription pole emploi (17), dossier CAF (127)

En 2011, 175 jeunes ont bénéficié de cet accompagnement.

LE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE ET L'ORIENTATION

Dans un contexte de confiance accordé à l'équipe éducative, la parole se libère sur le sujet de l'accompagnement psychologique et la demande de soin peut être verbalisée pour certains résidents.

Un réel besoin émerge quant à ce sujet.

Le développement et la prise de contact avec le « réseau soins » ont débouché sur un partenariat avec l'association parenthèse. Ce partenariat permet d'instaurer une permanence d'accueil psychologique au sein même de la résidence. Ainsi, les jeunes peuvent se positionner d'un mois sur l'autre pour une prise de contact avec l'association et le déclenchement d'un parcours de soin. Ces derniers peuvent être suivis sur du long terme dans les locaux de l'association. Le but n'étant pas d'avoir un pôle psychologique ou de suivi santé à la résidence Habitat Jeunes.

Cette action sera évaluée sur le rapport d'activité 2012.

Sur l'année 2011, 10 jeunes ont été orientés par l'équipe éducative vers cette même association ou vers le centre de soins ANPAA.

On note aussi la prise de contact avec le Module Accueil et Orientation, l'association Ascode, le CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en addictologie).

L'équipe éducative a pu, dès les premiers mois de l'ouverture, dégager un certain nombre d'observations relatives à l'accès dans le logement, au maintien, aux relations de voisinage, à la gestion d'un budget logement, à son entretien, aux modes de recherche de logement pour la sortie de la résidence.

LES OBSERVATIONS DES PROFESSIONNELS :

Difficultés financières (précarité des contrats, absence d'économie pour le dépôt de garantie, difficulté à se nourrir et/ou à payer le loyer pour certains => Changement de situation, difficultés administratives, mauvaise gestion financière).

Connaissance approximative ou nulle des droits et devoirs du locataire : par exemple, premier appartement, comment j'accède financièrement à un appartement ? comment chercher ? comment louer ? vers qui me rapprocher ? Quels sont les pièges à éviter ?

...
In-appropriation et difficulté de gestion dans le logement, la résidence, le quartier, l'environnement extérieur en général. (Absence de personnalisation du logement, difficulté d'entretien et d'hygiène, problème de comportement, de voisinage, regroupement devant la résidence).

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT AU NIVEAU INDIVIDUEL :

ACCÈS DANS LE LOGEMENT :

Aide à l'installation et à l'appropriation du logement :

Procédure d'accueil du résident en trois étapes afin de faciliter la compréhension de l'ensemble des informations qui lui seront données.

1^{ère} étape : Accueil administratif.

2^{ème} étape : Accueil éducatif.

3^{ème} étape : Entrée dans le logement.

Au cours des ces trois étapes, accompagnement sur :

* La partie financière et les obligations du résident : dépôt de garantie, redevance, fluides, règlement intérieur.
Nombre de jeunes concernés : 143

* La réalisation des dossiers d'aides financières à l'accès au logement (FSL ou LOCAPASS), et accompagnement à l'ouverture des droits : dossier APL.
Nombre de jeunes concernés : 143

* **APL** : un dossier est systématiquement instruit pour chaque résident, sauf pour les ALT.
Nombre de jeunes concernés : 135

* **CILEO** : dossiers dépôt de garantie.
Nombre de jeunes concernés : 30

* **FSL** : ce dispositif est utilisé pour le dépôt de garantie et éventuellement le maintien.
Nombre de jeunes concernés : 29 FSL accès dépôt de garantie et 0 maintien.

* L'état des lieux, (explication du déroulé, état des lieux, signature du contrat d'occupation).

Nombre de jeunes concernés : 143

* La bonne utilisation des locaux et des équipements, conseils pratiques relatifs au logement, à son entretien, à l'aménagement possible.

Nombre de jeunes concernés : 143

* l'intégration dans l'immeuble (respect des règles de bon voisinage, lien avec les référents d'étages).

Nombre de jeunes concernés : 143



MAINTIEN DANS LE LOGEMENT :

Action éducative budgétaire :

* Suivi individuel sur le budget. (Méthodologie de gestion d'un budget : Ressources – règlement du loyer – factures diverses - alimentation – loisirs).

Nombre de jeunes concernés : 28

* Travail d'assainissement durable de la situation financière liée aux impayés de loyers, avec s'il y a lieu, la mise en œuvre des différentes aides au logement et un travail autour de la thématique du budget : échancier, prise de conscience des postes de dépenses, tentative de compréhension de la situation d'impayé ou des difficultés de paiement.

Nombre de jeunes concernés : 20

Accompagnement aux démarches administratives :

Tableaux, schéma, dessins pour la compréhension du système administratif et les déclarations obligatoires à effectuer dans le cadre du logement (déclaration de ressources, changement de situation...).

Nombre de jeunes concernés : 94

Travail sur « papier libre » ; Outils de travail types facilitant l'accompagnement en cours de construction.

Conseils apportés sur le tri des documents de la vie courante, sur la conservation des documents et sur les méthodes de rangement.

Priorité sur les actions d'appropriation et d'entretien du logement avec des visites hebdomadaires à domicile.

Nombre de jeunes concernés : 13

DÉFINITION ET RÉALISATION D'UN PROJET LOGEMENT :

Guide du logement élaboré par le BIJ que nous proposons aux jeunes réorientés n'accédant pas à la résidence et tous les résidents.

Nombre de guides diffusés : **126**

Aide au projet logement, à la recherche d'un logement adapté à la situation :

Entretiens sur le projet logement du jeune au regard de ses ressources financières, de sa situation sociale.

Accompagnement à la constitution de dossier(s) de demande de logement.

Orientation vers les partenaires institutionnels : BIJ, boutique logement MLJ, AIVS notamment.

Constitution d'une base documentaire relative au logement en cours.

Concernant les activités liées à l'Accompagnement Lié au Logement, les actions concrètes comptent tout autant que le travail relationnel, de mise en confiance de l'utilisateur qui vise l'acceptation de l'accompagnement, l'autonomie et l'indépendance de la personne.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT AU NIVEAU COLLECTIF

Actions sur l'ensemble des résidents notamment lorsque des difficultés émergent (besoins formulés par les résidents ou repérés par l'équipe).

Forum logement du BIJ organisé à la résidence Habitat Jeunes en Avril .

Forum logement du BIJ le 28 septembre 2011.

Objectif :

Découverte de l'offre de logement dans les P-O pour les tous les résidents (et particulièrement ceux qui projettent de quitter la résidence pour un logement autonome).

Support :

↳ Relai de l'information au sein de la résidence par le biais d'affichage.

↳ Accompagnement des jeunes sur le forum



Atelier trimestriel collectif logement (novembre 2011) en partenariat avec le Bureau Information Jeunesse (BIJ) et son service logement.

L'ensemble des résidents est convié. **(15 participants)**

Objectif :

Identification du service logement du BIJ par les jeunes. Savoir chercher, savoir louer, les pièges à éviter, savoir décrypter les annonces...

Support :

↳ Powerpoint / Vidéo.

↳ Invitation personnalisée, ciblée au regard du projet logement des jeunes susceptibles de quitter la résidence.

↳ Affichage de l'action à venir aux endroits stratégiques de la résidence.

TROUVER UN LOGEMENT - L'HEBERGEMENT DE COURTE DUREE

L'HEBERGEMENT TEMPORAIRE

Se loger pour quelques jours ou quelques mois, que ce soit dans le cadre d'un stage, d'un emploi saisonnier, d'un séjour touristique ou tout simplement pour se donner le temps de rechercher un hébergement de longue durée, différentes formules existent.

EN FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS (F.J.T.)
Les F.J.T. sont des résidences gérées principalement par des associations. Loin d'être un simple lieu d'hébergement, ces résidences sociales offrent aux jeunes les moyens d'accéder à plus d'autonomie en leur proposant un accompagnement individualisé (logement, emploi, formation...).

F.J.T. Perpignan
05 rue Pierre Méria Agessa - 88000 Perpignan
Tel. : 04 88 08 11 11 (Secrétariat : Fédération des Ouvriers Lillois)
• Public : jeunes de 18 à 30 ans (en formation, apprentis, étudiants, en recherche d'emploi, solennels...)
• Type d'hébergement : 70 studios de 20 m² et 10 T1 bis de 30 m² équipés d'un couchage, kitchenette, salle de bains et WC.
• Redevance : Non communiquée à ce jour. Ouvra droit à l'APL.
• Dépôt de garantie : 1 mois.
• Durée : jusqu'à 12 mois maximum.
• Equipe éducative permanente : animations collectives, accompagnement socio-professionnel.
• Autres prestations : des espaces collectifs (espace numérique, foyer et salle polyvalente, buanderie, garage pour vélos et motos...).

EN RESIDENCE ADOMA
Créée à l'origine pour loger les travailleurs migrants, Adoma a aujourd'hui pour mission d'accueillir et soutenir tous ceux et celles qui traversent des difficultés et ne trouvent pas leur place dans le logement social traditionnel.

Résidence sociale les Pêcheurs - ADOMA
25 chemin de la Fourrière - 88000 Perpignan
Tel. : 04 88 52 03 01 - Fax : 04 88 52 03 05
• Public : personnes majeures isolées (solennels, demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minima sociaux, retraités, jeunes en insertion professionnelle) avec un minimum de ressources.
• Type d'hébergement : un chambre individuelle meublée, équipée ou un studio (semi-collective).
• Redevance : à partir de 347 € (comportant le loyer et les charges) Ouvra droit à l'APL.
• Dépôt de garantie : 1 mois.
• Durée : jusqu'à 12 mois (renouvelable).
• Autres prestations : blanchisserie, aides dans les démarches administratives et sociales. Parking privé. Local à roue.

18 Guide LOGEMENT 66

Guide LOGEMENT 66 19

LES INSTANCES DE PARTICIPATION

LES CONSEILS DE RÉSIDENTS :

Sous forme de participation active 4 conseils de résidents ont eu lieu en 2011 et ont permis l'expression de chacun. Ce sont des occasions toutes particulières de se rencontrer et d'échanger dans un esprit de convivialité sur tout ce qui anime la vie au sein de la résidence, de donner la parole aux jeunes afin d'instaurer une citoyenneté active.

Composé de membres du personnel de la résidence et de résidents, il donne son avis sur toutes les questions relatives à la vie dans la structure ainsi que sur les grandes orientations. Il se réunit une fois par trimestre sur invitation de l'équipe éducative.



LE COMITÉ D'ANIMATION

Constitué lui aussi des résidents et piloté par l'animatrice, son rôle est de proposer des programmes d'animations culturelles, de loisirs et sportives. Il est consulté afin de donner son avis sur les orientations et la gestion du budget animation. Il se réunit une fois par mois et programme les activités du mois suivant.

Tous les résidents peuvent accéder et s'investir au Comité d'Animation. Il est un vecteur de dynamisme collectif et peut être très positif pour le collectif.

Le comité d'animation s'est réuni à 7 reprises en 2011.

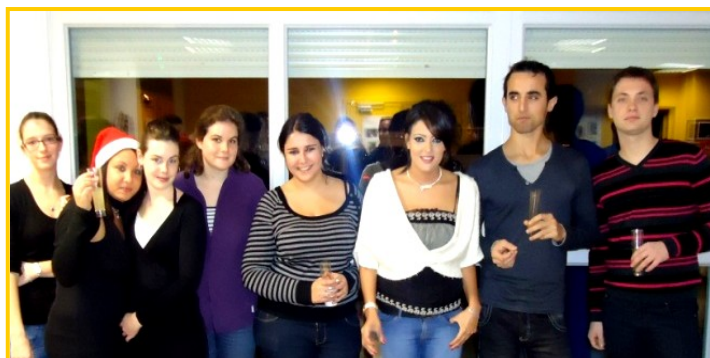


LES REPRÉSENTANTS DES RÉSIDENTS

Elus démocratiquement par leur pairs, les représentants des résidents (2 au minimum par étages) représentent un relais pour l'équipe éducative et un moyen diversifié d'expression des jeunes.

Les représentants ont entre autre été amenés :

- ↳ à faire remonter les problèmes ou les dysfonctionnements sur un étage ou la résidence.
- ↳ à participer à une forme d'accueil des nouveaux résidents en allant se présenter et partager sa connaissance de la structure.
- ↳ à être force de propositions d'animation sur son étage ou sur la résidence.



LES ACTIONS COLLECTIVES DE PRÉVENTION

- ✦ **ACTION SANTÉ AUTOUR DE LA SEXUALITÉ** avec l'intervention du planning familial (Conduites à risque, contraception, protection...) **18 jeunes**
- ✦ **PROJET SANTÉ EN PARTENARIAT AVEC L'URHAJ** : alimentation, sexualité, drogues, alcool, accès aux soins). Questionnaires suivis d'une étude régionale sur la santé des jeunes. **17 jeunes**
- ✦ **INTERVENTION COLLECTIVE MANGER PAS CHER. 8 jeunes** : atelier proposé en collaboration avec une stagiaire TISF.
- ✦ **SEMAINE SÉCURITÉ ROUTIÈRE (SEMAINE NATIONALE)** : en partenariat avec l'association Formation Education Routière et Route 66. (Vidéo débat, test code de la route, sensibilisation aux conduites à risques, simulateur de conduite, atelier bar), challenge organisé par l'équipe avec récompenses (dont des heures de conduite et de code). **30 jeunes**
- ✦ **SESSION DE FORMATION PSC1 (PREMIERS SECOURS)**, avec l'union départementale des mutuelles des PO. **16 jeunes**
- ✦ **AFFICHAGE ET DOCUMENTATION** : dans les espaces collectifs sur tous les comportements à risques (alcools, drogues, sexualité...)
- ✦ **ACCUEIL D'UNE STAGIAIRE TISF. PROJET DE STAGE AUTOUR DE L'ALIMENTATION ET DU BUDGET.**
- ✦ **ORGANISATION D'ATELIERS CUISINE DANS LES LOGEMENTS SUIVIS D'UN REPAS PRIS EN COMMUN. 12 jeunes**

POUR L'ANNÉE 2011, LES ACTIONS COLLECTIVES DE PRÉVENTION ONT REÇU 101 PARTICIPATIONS DE JEUNES.



LES ACTIONS COLLECTIVES VISANT À LA CITOYENNETÉ ET LA PARTICIPATION

- ✦ **MISE EN PLACE DU CONSEIL DES RÉSIDENTS** : 3 réunions ont été organisées en avril, juillet et octobre 2011, elles ont mobilisé **110 participations**.
- ✦ **ELECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES RÉSIDENTS** : 2 représentants par étages permettent la relation entre les résidents sur chaque étage et l'accueil des nouveaux résidents. **6 jeunes**.
- ✦ **INFORMATION COLLECTIVE RELATIVE À LA CRÉATION D'UNE ASSOCIATION LOI 1901. 12 jeunes**
- ✦ **MISE EN PLACE D'UN COMITÉ D'ANIMATION** pour la gestion de l'espace cafétéria et la proposition d'un programme d'animation culturelle et de loisirs. **10 jeunes membres actifs** participent mensuellement à ce comité qui est néanmoins ouvert à l'ensemble des résidents.
- ✦ **INAUGURATION DE LA RÉSIDENCE ROGER SIDOU** : implication des résidents dans l'organisation de l'inauguration le 30 juin 2011. **10 jeunes**.
- ✦ **SOUTIEN INITIATIVE JEUNE** : accompagnement à la réalisation une **FLASH MOB** pour la fête de la musique (répétitions et mise en œuvre). **20 jeunes**.
- ✦ **INFORMATION COLLECTIVE SUR L'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES** pour favoriser la participation aux élections. **12 jeunes**.
- ✦ **ACCUEIL D'UN GROUPE DE 5 STAGIAIRES DE L'IRTS** (stage méthodologie de projet) autour de la question de la participation de l'utilisateur. (mis en place d'une nouvelle procédure d'accueil + livret d'accueil). Les stagiaires ont sollicité les jeunes résidents sur ce sujet par le biais d'un questionnaire.

POUR L'ANNÉE 2011, LES ACTIONS COLLECTIVES VISANT LA CITOYENNETÉ ET LA PARTICIPATION ONT REÇU 168 PARTICIPATIONS DE JEUNES

LES ACTIONS COLLECTIVES VISANT L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET L'ACCÈS AU LOGEMENT DURABLE

- ↪ **AFFICHAGE ET DOCUMENTATION** à disposition sur l'espace multimédia avec notamment avec **DES OFFRES CIBLÉES AUTOUR DE L'EMPLOI ET DU LOGEMENT**
- ↪ **ESPACE MULTIMÉDIA** avec accès à internet gratuit, prioritaire pour les démarches professionnelles et la recherche de logement.
- ↪ **MISE EN PLACE D'UN ACCÈS TÉLÉPHONIQUE GRATUIT** relatif à la recherche d'emploi et de logement.
- ↪ **PROMOTION ET ACCOMPAGNEMENT SUR DES ÉVÈNEMENTS SUR LA VILLE:** forum emploi, le forum emploi saisonnier, le forum logement du BIJ, forum des associations... **(20 jeunes)**
- ↪ Action collective information logement avec le BIJ. **(15 jeunes)**
- ↪ Intervention info collective de la maison de l'emploi. **(10 jeunes)**
- ↪ **ATELIERS EMPLOI HEBDOMADAIRES** (collectif et individuel) **77 CV et 30 lettres de motivation**

POUR L'ANNÉE 2011, LES ACTIONS COLLECTIVES VISANT L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET L'ACCÈS AU LOGEMENT DURABLE ONT REÇU 152 PARTICIPATIONS DE JEUNES.



LES ACTIONS COLLECTIVES FAVORISANT L'ACCÈS À LA CULTURE, AUX SPORTS, AUX LOISIRS ET ANIMATIONS DE CONVIVIALITÉ :

L'animation socioculturelle dans sa globalité permet le développement des **RELATIONS SOCIALES** de ceux qui y participent et l'augmentation de leur autonomie. Elle se déroule tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la structure et se décline de la façon suivante : toutes les animations relatives aux loisirs et aux sports, les animations dites de convivialité.

LOISIRS ET SPORTS :

- ↪ **FLASH MOB POUR LA FÊTE DE LA MUSIQUE** (répétition pendant 2 mois au sein de la résidence **22 jeunes**)
- ↪ Sortie pour la **PRATIQUE DU CANOË** au lac de Ville-neuve de la Raho. **(8 jeunes)**
- ↪ **TOURNOIS DE BABY FOOT, DE JEUX DE CARTE, POKER ET DE JEUX VIDÉO.**
- ↪ **PRATIQUE DU FOOT EN SALLE (10 jeunes par séance)**
- ↪ **SÉANCES DE GYM ZUMBA** entre résidents **(10 jeunes tous les mardis)**
- ↪ **ATELIERS CRÉATIFS (6 jeunes)**

POUR L'ANNÉE 2011, LES ACTIVITÉS LIÉES AUX LOISIRS ET AU SPORT ONT REÇU 271 PARTICIPATIONS DE JEUNES



CONVIVIALITÉ :

- ↪ « Pot d'accueil » des premiers résidents en présence des représentants de la Ligue de l'enseignement. **36 jeunes.**
- ↪ Organisation de la fête des voisins avec l'invitation des résidents des autres immeubles. **28 jeunes.**
- ↪ Inauguration de la cafétéria. **36 jeunes.**
- ↪ Grillade au lac du Soler. **10 jeunes.**
- ↪ Soirée jeux de société (Carom...). **8 jeunes.**
- ↪ Soirées cinéma et projection de matches sportifs sur écran géant. **10 jeunes.**
- ↪ Soirée Halloween. **30 jeunes.**
- ↪ Raffle de Noël (avec de nombreux lots à gagner, dont des filets alimentaires). **33 jeunes**
- ↪ Le repas de fin d'année. **24 jeunes.**
- ↪ Troc party : organisation d'un échange de vêtements et accessoires entre résidents. Les vêtements non échangés ont été remis au foyer mère-enfants « Le rivage » du quartier Saint Assisclé. **10 jeunes.**

POUR L'ANNÉE 2011, LES ACTIVITÉS LIÉES À LA CONVIVIALITÉ ET À LA VIE DE LA RÉSIDENCE ONT REÇU 225 PARTICIPATIONS DE JEUNES.

L'ENSEMBLE DES ANIMATIONS SOCIOCULTURELLES ONT REÇU 496 PARTICIPATIONS.



S'OUVRIRE SUR L'ENVIRONNEMENT

Dans un souci d'ouverture et de brassage des publics, la résidence habitat jeunes Roger Sidou ouvre régulièrement ses portes à des associations affiliées, des structures œuvrant dans les domaines de la jeunesse, de l'éducation et de la solidarité, des associations du quartier.

A cette occasion, les jeunes, présents sur la résidence, peuvent rencontrer leurs membres et échanger autour des thématiques qui sont leur cœur de métier ou domaine d'activité.

LA SALLE POLYVALENTE A ÉTÉ MISE À DISPOSITION :

- ↪ 4 fois avec le FSL (formation EDF et banque de France pour les travailleurs sociaux)
- ↪ 1 fois pour LE FORUM DU LOGEMENT du BIJ
- ↪ 1 fois pour ANIMAFAC
- 7 fois pour PSC1 (formation aux premiers secours)
- ↪ 15 fois LIRE & FAIRE LIRE
- ↪ 2 fois pour l'Assemblée Générale et campagne de l'UNHAJ
- ↪ 1 fois pour la fête des voisins

A plusieurs reprises les différents services de la ligue de l'enseignement se sont réunis sur cet espace (accueil de JM ROIRANT secrétaire général national de la ligue, réunions statutaires, service vacances, réunion des cadres...)



NDANT VENDREDI 26 NOVEMBRE 2010

P.111

QUARTIERS

Des logements pour les jeunes qui démarrent

Saint-Assise. Au mois de février, les portes de la première Résidence habitat jeunes des P.-O. ouvriront sur le site de l'ancienne usine LOR. 80 logements seront proposés à la location aux 18-29 ans par la FOL 66.

Le département est l'un des derniers en France à ne pas avoir de Résidence habitat jeunes sur son territoire. Un « oubli » qui va très bientôt être réparé puisque cette structure, qui n'a pas encore de nom, est en cours de réalisation sur le quartier Saint-Assise. Elle accueillera ses premiers occupants le 1^{er} février prochain. Elle s'intègre dans un espace, à proximité de la gare, où sont déjà construits 400 logements collectifs et où vont sortir de terre une maison de retraite et des commerces de proximité.

Un logement pour se lancer dans la vie

Quand on a entre 18 et 29 ans, qu'on cherche un emploi, qu'on est titulaire d'un CDD, qu'on est en formation, en intérim, en stage, étudiant..., il est parfois difficile de trouver un logement. La Résidence habitat jeunes peut offrir la possibilité de s'installer dans un appartement et ainsi commencer à voler de ses propres ailes, tout en ayant un soutien sur place en cas de besoin. « Ce qui nous intéresse, c'est l'accompagnement éducatif des jeunes pour qu'ils aillent vers plus d'autonomie, explique Robert Garcia, président de la Ligue de l'enseignement-Fédération des œuvres laïques (FOL), la structure gestionnaire du site. Ici, le logement est bien perçu comme un support éducatif ».



Robert Garcia, président de la FOL 66, Patrick Marcel secrétaire général de la Ligue de l'enseignement et Hervé Massé directeur de la structure devant la bâtisse. Photos Philippe Rouah

« Il faut comprendre qu'il s'agit d'un logement provisoire. Nous travaillons avec le jeune dès le début pour sa sortie, tout en lui amenant des valeurs », précise Hervé Massé, actuellement chargé de mission et futur directeur de cette Résidence habitat jeunes.

Au rez-de-chaussée sera installée une équipe éducative composée d'un éducateur, d'un animateur et de médiateurs de nuit. Un agent d'accueil sera par ailleurs

chargé d'accompagner les jeunes pour la constitution de dossiers.

5 millions investis

80 appartements, des T1 bis et T1, sont en cours de finition sur quatre niveaux. Sur place, les locataires trouveront plus qu'un logement. Sont en effet prévus une salle polyvalente, un espace multimédia muni de sept ordinateurs et d'un accès libre à internet, un secrétariat-accueil, le bureau de la direction et un bureau pour

l'équipe éducative. Une installation solaire collective permettra de chauffer l'eau.

Cette structure a pu voir le jour, après six ans de démarches, grâce au partenariat de la FOL, du conseil général, de la CAF, de l'État à travers le pôle de cohésion sociale, la ville ou encore l'Agglo. Le coût du bâtiment est de 5 millions d'euros et le budget de fonctionnement de 530 000 euros.

Isabelle Bley

Un logement en résidence pour qui et comment ?

Tous les jeunes âgés de 18 ans à 29 ans et pouvant justifier de ressources (aide d'un parent, indemnités chômage, bourse, salaire, minimum social...) et d'une activité sont concernés par ces logements, pour lesquels aucune caution n'est demandée.

Les locataires ou les couples peuvent rester au maximum deux ans, en signant un contrat d'occupation et de séjour d'un

mois renouvelable tacitement tous les mois.

Les appartements proposés sont tous meublés. Les loyers varient de 375 à 430 euros. Les APL ou encore la CAF peuvent couvrir une partie de ces loyers.

Pour s'inscrire, il faut se connecter sur le site laligue66.org, rubrique Habitat jeunes et renvoyer la fiche de pré-inscription ou téléphoner au 04 68 08 11 11.



Visite d'un appartement à la Résidence Habitat.

L'INDÉPENDANT VENDREDI 11 MARS 2011

PERPIGNAN ET SA RÉGION

La Résidence habitat jeunes a ouvert ses portes

Elle était très attendue sur le département et voilà qu'elle accueille enfin ses premiers occupants : les appartements de la Résidence habitat jeunes sont aujourd'hui occupés par les locataires ravis de cette expérience.

Comme un symbole de réussite, le pot d'accueil des premiers résidents marque l'aboutissement d'un beau et long projet d'élaboration que la Ligue de l'enseignement des Pyrénées-Orientales (FOL 66) a réalisé, en collaboration avec les partenaires locaux tels que l'OPH Perpignan Méditerranée, la Caf, le conseil général 66, la ville de Perpignan, l'agglomération Perpignan Méditerranée et la DDSCS, organismes d'Etat concernés par le projet.

Ce premier rendez-vous convivial a permis aux résidents de faire connaissance, de tisser des liens, prémices d'un vivre-ensemble prometteur. Les jeunes ont pu partager avec les responsables de la Ligue. « La résidence est très sympa, c'est neuf. Pour moi, c'est vraiment une chance », explique Ibra-

him. « On a la possibilité d'être seul, mais si on veut partager une activité, on trouve toujours du monde et des projets », ajoute pour sa part Tristan. Pour Johanna, « les gens sont agréables à vivre et on se sent soutenu ».

« On se sent bien, il y a une bonne ambiance et on nous aide bien pour les démarches administratives » précise Damien.

Étaient présents pour cette grande première Robert Garcia, président la Ligue de l'enseignement FOL 66, Patrick Marcel, secrétaire général directeur des services la ligue de l'enseignement FOL 66, Catherine Detoisien du BIJ Perpignan, membre du conseil d'administration, Lucienne Mazaud-Pinet, membre du conseil d'administration, Olivia Boy web-reporter pour la Ligue de l'enseignement 66, volontaire dans le cadre



Ils étaient nombreux pour cette première. Photo Tonton Jo

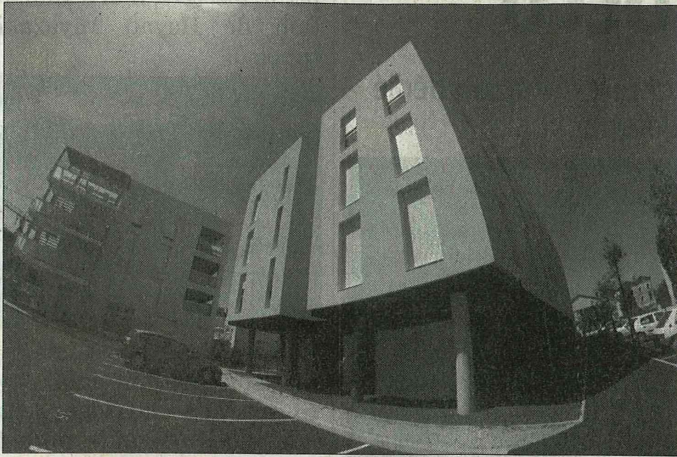
d'un contrat civique, Hervé Massé, directeur de la Résidence habitat jeunes. Il était entouré de son équipe composée par Martine à l'accueil, Emmanuelle à l'animation, Hamza et Tahar chargés de

la médiation du soir et Mohammed qui s'occupe de la maintenance et de l'entretien.

Renseignements au 04 68 81 44 37 et sur habitatjeunes@laligue66.org

Inauguration de 80 logements pour jeunes travailleurs perpignanais

SAINT-ASSISCLE. La résidence Habitat jeunes, de 80 hébergements, a ouvert ses portes près de la gare TGV.



► La résidence est une première dans le département, déjà occupée par 80 locataires. Elle a été inaugurée.

Photos Tonton Jo

La Ligue de l'enseignement des Pyrénées-Orientales a inauguré dernièrement la résidence Habitat jeunes Roger Sidou, au cœur du quartier Saint-Assisle.

4 millions investis

Ce foyer pour jeunes travailleurs, une première dans le département, accueille, depuis le 1^{er} février, 80 locataires. Avec un coût total de plus de 4 millions d'euros, le

projet a vu le jour grâce à la participation de nombreux partenaires institutionnels et s'intègre même dans une logique écologique, avec l'installation d'un système de production d'eau chaude sanitaire solaire.

La Ligue de l'enseignement des Pyrénées-Orientales gère l'hébergement et le projet socio-éducatif de la structure. Une équipe de professionnels, présente quotidiennement, anime une plate-forme

de service avec pour but de socialiser les jeunes à travers l'habitat. Cette résidence propose un accompagnement individuel de chaque locataire dans la gestion de son hébergement et répond aux besoins en logement pour les jeunes du département.

La totalité de la résidence est actuellement occupée et une liste d'attente est d'ores et déjà constituée.

C'est en présence du président de la Ligue, Robert Gar-

cia, de Jean-Paul Alduy, président de l'OPH Perpignan Méditerranée, de Jean-Marc Pujol, maire, d'Hermeline Malherbe, présidente du conseil général, et de Christian Bourquin, président de la Région, que le foyer a officiellement été inauguré.

Une initiative en faveur du logement pour les jeunes dans le département qui, espérons-le, sera suivie de beaucoup d'autres.

A. D.



jeunesse

Logements

Des solutions pour tous



80 logements pour les jeunes travailleurs perpignanais

La nouvelle résidence Habitat jeunes Robert Sidou, située près de la gare TGV, vient compléter l'offre de logements pour les jeunes du département.

L'Accent Catalan N°66 / Aout/septembre 2011 - P.6

Le journal de **PERPIGNAN** • Bimestriel - Janvier/Février 2012 • n°9

Mission insertion pour les Foyers des Jeunes Travailleurs

Ils ont pour mission d'accueillir des jeunes en cours d'insertion sociale et professionnelle en leur offrant une résidence adaptée, couplée à un accompagnement vers l'autonomie. Le projet mené par la Fédération des Œuvres Laïques des P.O porte sur 80 lits à Perpignan. 1er sur le territoire départemental, ce lieu d'hébergement est ouvert depuis début 2011 dans le quartier Saint-Assisclé. A travers une convention, la Ville soutient ce projet en participant financièrement au fonctionnement de l'association qui en contrepartie s'engage à héberger temporairement les jeunes travailleurs et les étudiants qui ont difficilement accès aux circuits traditionnels de logement, en préservant leur intimité et les espaces de rencontre pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle. Elle effectue un accueil personnalisé des jeunes travailleurs, organise des activités liées à l'emploi, la formation, la santé, les loisirs, la culture et les fait participer à la vie collective ainsi qu'aux instances de fonctionnement.



Le Foyer Jeunes Travailleurs, un lieu d'hébergement, de solidarité et d'accompagnement vers l'autonomie.

la ligue de l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

JEUNES DE 18 à 29 ANS
UNE SOLUTION LOGEMENT à PERPIGNAN
avec LA RESIDENCE HABITAT JEUNES

Quartier Saint Assiscle - Résidence Hora Nova
A proximité du Centre Del Mon (gare TGV)

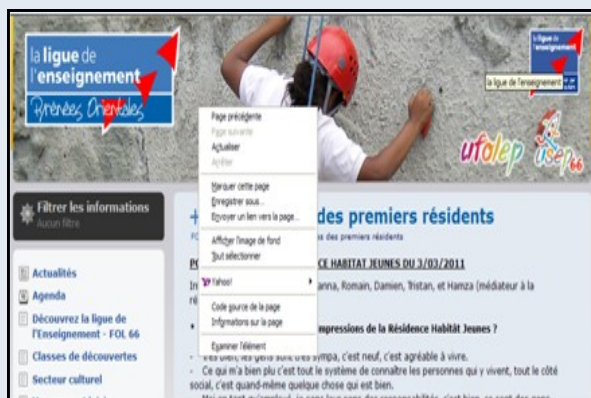
Contact – Information – Inscription
laligue66.org / rubrique Habitat Jeunes.
Fédération départementale de la ligue de l'enseignement des Pyrénées Orientales
1 rue Michel Doutres 66000 Perpignan - 04.68.08.11.11

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PERPIGNAN
mairie-perpignan.fr

perpignan méditerranée
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
www.perpignanmediterranee.com

CCP
Au Pyrénées
Méditerranée



Témoignages des premiers résidents <http://laligue66.org>

[FOL66](#)
[Habitat jeunes](#)
[Témoignages des premiers résidents](#)

POT D'ACCUEIL DE LA RESIDENCE HABITAT JEUNES DU 3/03/2011

Interviews de Karim, Ibrahim, Johanna, Romain, Damien, Tristan, et Hamza (médiateur à la résidence)
 Par Olivia BOY, Web Reporter / Service Civique
 Ligue de l'enseignement

« Quelles sont vos premières impressions de la Résidence Habitat Jeunes ?

- Très bien, les gens sont très sympa, c'est neuf, c'est agréable à vivre.
- Ce qui m'a bien plu c'est tout le système de connaître les personnes qui y vivent, tout le côté social, c'est quand-même quelque chose qui est bien.
- Moi en tant qu'employé, je sens leur sens des responsabilités, c'est bien, ce sont des gens respectueux, ils essaient de se comprendre, de se connaître et de créer de l'ambiance. C'est bien pour eux, et c'est bien pour nous. Ça se passe très bien.
- C'est très bien fini, très bien fait, c'est propre, on s'occupe bien de nous, on a vraiment de la chance d'être rentrés ici.
- C'est une résidence plutôt sympathique, avec des jeunes très accueillants, et on se sent bien soutenus au niveau des adultes.
- C'est pas mal, c'est intéressant qu'ils nous aient demandé nos attentes dès l'entrée dans les logements : ce que l'on recherche, si on recherche un emploi, si on a besoin d'aides particulières...

Le déroulement au quotidien, comment ça se passe, quel est l'aspect pratique ?

- Personnellement, je travaille beaucoup, donc je ne suis pas très présent sur la résidence, mais c'est très calme, l'insonorisation est bien faite, donc il n'y a pas de problème. Les médiateurs s'occupent de nous assez souvent, la salle multimédia est ouverte, donc ça va.
- Moi c'est un peu le même cas, mais ce que j'aime bien c'est que quand on rentre, on mange avec les personnes de la résidence, on n'est pratiquement jamais seuls. Enfin, si on veut être seul, on peut, et si on préfère partager quelque chose, c'est possible aussi. On s'entend bien et il y a une bonne ambiance.
 - Moi, la facilité, c'est que je suis en formation pas très loin, donc je peux me déplacer à pied.
- Moi ça m'arrange d'être ici, parce qu'avant j'habitais à Baixas, je suis sapeur pompier, et depuis que j'habite ici, je suis rentré à la grande caserne, et ça me fait plus travailler.

Qu'est-ce que vous attendez du lieu et de son fonctionnement ?

- Pour l'instant, l'organisation d'évènements, on fait déjà des parties de poker, des sessions multimédias qui sont assez intéressantes, on a quelques repas qui sont organisés, des soirées comme celle-ci où l'on peut rencontrer nos voisins, voilà, si ça pouvait continuer comme ça ce serait bien.
- La résidence vient d'ouvrir et pour un début, je trouve que c'est vraiment pas mal, il y a déjà des soirées qui s'organisent, et à travers ça, je vois des projets qui se créent, et que ce soit l'équipe ou les personnes qui y vivent, je vois une volonté de vraiment s'intégrer dans la résidence et y faire quelque chose, donc pour moi, c'est positif.
 - Moi, j'aurais peut-être comme attente, au cas où j'ai besoin d'un coup de main, par rapport à un problème professionnel, qu'on m'aiguille sur un bon chemin... Mais il y a Emmanuelle (l'animatrice socio-éducatif) pour nous aider et c'est le top ! Il y a un très bon personnel, et même nous entre adultes on peut s'entraider.

Témoignages des premiers résidents

<http://laligue66.org> (suite de l'interview)

**Comment se passe la vie de résidents ?**

- Non franchement c'est top ! Rien à dire, on est tous des jeunes, donc voilà, on s'entend bien, on a tous la même tranche d'âge, et on a un peu les mêmes idées.
- On a noué quelques contacts, mais on vit vraiment ça comme un appartement classique, on va en cours ou en stage, et on rentre après, vraiment comme dans un appart' normal.
- Après, à côté de ça, on communique quand-même avec les personnes qui s'occupent du bon fonctionnement de la résidence, ça se passe bien.

Est-ce que ça a été facile de constituer le dossier, comment avez-vous pris connaissance du lieu ?

- Moi j'ai connu le lieu par internet, et ça s'est passé plutôt rapidement, en plus ici au niveau du dossier de la CAF, on est vraiment bien aidé. Donc voilà, moi j'ai juste envoyé un mail, on m'a envoyé le contact et il y a juste un dossier de deux pages à faire.
- Moi pareil, par internet avec mon parrain, et vu que j'étais en difficulté, je n'avais pas de logement, j'ai déposé un dossier et ça a été rapide.
- Par internet aussi, parce qu'on cherchait à s'installer ici à Perpignan, et sans la résidence ça aurait été vraiment dur de trouver quelque chose ici, parce qu'au début, on a visité un peu, et ça nous paraissait compliqué les démarches.

C'est ma grand-mère qui nous en avait parlé, elle avait entendu l'annonce sur France Bleu Roussillon et de suite on a fait les démarches pour être dans les premiers dossiers, parce qu'on avait peur de ne pas être assez rapides.

Pourquoi la conseillerez-vous à des jeunes?- Déjà par rapport au cadre, c'est un super cadre, donc pour lancer un jeune dans sa vie professionnelle, pour servir son autonomie, il devrait passer par là, donc oui, je la conseille. Après un séjour ici, à long terme, le but c'est d'avoir son autonomie, son travail, son propre appartement. Mais surtout pour les jeunes en difficulté, s'ils veulent s'en sortir, oui, je la conseille vraiment. ».

FÉDÉRATION PYRÉNÉES-ORIENTALES

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

